

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2016 au 31/12/ 2016

du vendredi 3 mars 2017

Après avoir remercié la nombreuse assistance et la présence de Martine TROFLEAU, Présidente de la F.E.E.L et de Christian GIGON,

Martine CARRÉ se fait le porte-parole du Conseil d'Administration, en l'absence du Président, pour présenter le rapport moral et financier de l'exercice écoulé.

François BREDON a quitté Saint-Prest et ne souhaite pas renouveler son mandat. Nous le remercions pour le travail accompli au cours de ses années de présidence.

NOTRE SITE INTERNET

Il touche de plus en plus de personnes, sa consultation augmente d'année en année.

De 24 visites en moyenne par jour en 2012, nous sommes à 48 visites en moyenne par jour en 2016, soit le double en 4 ans.

Merci encore à Monsieur COURILLAUD pour sa fidélité au maintien de notre site

NOS DIVERSES RÉUNIONS

Désormais, la majorité des réunions regroupe l'ensemble des associations du Nord au Sud avec l'appui des Syndicats. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids.

Si nous comptabilisons l'ensemble des réunions, depuis l'origine de l'association, nous totalisons **242** réunions et actions en 8 ans.

Sur le dernier exercice, nous en comptons **47** : **1** Assemblée Générale, **4** conseils d'administration, **5** réunions avec les autorités publiques (Préfecture de Région, Conseil Régional, Ministère des Transports, Autorité environnementale), **2** réunions du comité de suivi, **3** actions (blocage de la RN 154 au lieudit Le Péage, devant le Préfecture de Chartres et au Collège Soutine à Saint-Prest) **2** conférences de presse, **22** réunions diverses (inter associations, syndicats, préparation actions....) **7** présences aux permanences des Commissaires Enquêteurs.

La parole est donnée à **Martine TROFLEAU**, Présidente de la FEEL sous l'égide de laquelle, nous avons participé à toutes les réunions et actions communes.

Les Comités de Suivi

08 janvier - Présentation du dossier d'enquête publique avec le rappel de la doctrine ERC (Eviter - Réduire- Compenser)

Évitement des principaux enjeux environnementaux par le franchissement des vallées en viaduc : Avre, Blaise, Eure.

Réduction des impacts, et notamment des effets de coupure, par la mise en place de 14 passages supérieurs pour la grande faune sauvage

Compensation au cas par cas, pour accompagner les mesures d'évitements et de réduction (aménagement de berges, plantations, etc...) Projet d'aménagements paysagers pensé en cohérence avec les enjeux environnementaux (par exemple pour les chiroptères)

17 juin - Présentation du bilan de la concertation interservices (il est rappelé que le concessionnaire aura la charge des procédures loi sur l'eau alors en phase de projet).

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2016 au 31/12/ 2016

du vendredi 3 mars 2017

21 octobre - vite expédié pour annoncer que l'Autorité environnementale a rendu son rapport de 33 pages, les remarques faites sur le dossier n'ont pas été appréciées par les élus pro-autoroute).

Les rendez-vous suivants :

12 février - Préfecture de Région à Orléans avec le nouveau Préfet de Région Nacer Medda

04 avril - Conseil Régional à Orléans avec le Président du Conseil Régional François BONNEAU

30 août - Ministère des Transports à Paris. Très belle représentation de la délégation - remise de pétitions supplémentaires portant à 16 000 le nombre de pétitions remises au Ministère.

1er septembre - Autorité environnementale à Orléans. Audition à la demande de l'Ae qui souhaitait connaître les motivations et objectifs qui nous avaient guidés pour l'élaboration du projet alternatif MOB28.

Nos actions

23 juin - Action au Péage - Détournement du flux de véhicules de la RN154 entre la Vallée du Saule et Challet

17 novembre - Rassemblement massif devant le Préfecture de Chartres avec réception d'une délégation en préfecture.

23 novembre - Action d'information devant le Collège Soutine. Martine CARRÉ lit la lettre de l'association de parents d'élèves, la Fcpe 28 qui fait part de ses craintes pour les enfants, si le projet venait à se réaliser.

Merci à Martine TROFLEAU pour ce rappel des faits marquants.

EVOLUTION DU PROJET

Rappel de l'historique :

27 juin 2013 - la commission « Mobilité 21 » rend son rapport avec les conclusions pour la RN154 Tronçon RN 154 / RN 12, avant 2030

Fin d'aménagement après 2050

9 juillet 2013 - le Premier Ministre de l'époque Jean-Marc AYRAULT décide de suivre ces recommandations

3 février 2014 - Par lettre en date du 3 février, revirement du Ministre tenant compte du fait que les élus lui ont affirmé et continuent de lui assurer « qu'une mise en concession de la liaison ne soulève pas de problèmes majeurs notamment d'acceptabilité au plan local »

14 janvier 2015 - Présentation du projet MOB28 en Préfecture de Région à ORLÉANS

30 juin 2015 - comité de suivi - présentation MOB28 après étude de la DREAL

En 2016

7 juillet 2016 - Arrêté Préfectoral pour mise en compatibilité des PLU et POS

21 septembre 2016 - L'Autorité environnementale recense 28 points à revoir sur le projet de la DREAL et n'est pas convaincue de l'utilité publique de ce projet.

24 octobre 2016 - Arrêté Préfectoral déclarant l'ouverture de l'Enquête d'Utilité Publique

Enquête d'Utilité Publique

Du 15 novembre 2016 au 10 janvier 2017

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2016 au 31/12/ 2016

du vendredi 3 mars 2017

Les dossiers de la DREAL (plus de 5 000 pages) ont été mis à la disposition du Public dans :
35 Mairies et 5 agglomérations et communautés de communes en Eure-et-Loir
2 Mairies et 1 communauté de commune dans l'Eure

Les dossiers étaient également consultables sur internet.

Il y a eu 22 permanences des Commissaires Enquêteurs.

Nous étions présents dans plusieurs d'entre elles (1^{ère} à Dreux, Champhol, Saint-Prest, Gasville Oisème, Fresnay l'Evêque et aux deux permanences de Chartres). Des représentants des associations ont assuré notre présence dans toutes les permanences.

Nous avons suivi au jour le jour les contributions sur le registre numérique via internet et avons relevé

Près de **1300** contributions **CONTRE**, la majorité très argumentées. Merci encore à tous les contributeurs.

Environ **200** contributions **POUR**, dont la plupart n'avaient pas d'arguments si ce n'est « pour aller plus vite et sécuriser l'axe)

Auxquelles il faut ajouter celles déposées en Mairie sur les registres mis à disposition ou adressées par voie postale.

Une pétition lancée par les pros-autoroute a été déposée sur le registre, un quart d'heure avant la clôture de l'enquête annonçant 439 signatures pour le projet.

Christian GIGON fait remarquer que des Champholois, connus pour leur opposition au projet ont été abusés en signant une pétition « contre l'autoroute » Une plainte a été déposée.

Lors de son discours d'adieux, ce vendredi 3 mars, le Préfet s'est félicité d'avoir fait avancer le dossier de la RN154.

Les Commissaires Enquêteurs ont demandé une prolongation de 2 semaines pour rendre leur conclusion compte tenu de l'importance des dossiers à dépouiller.

Calendrier estimé

Fin février 2017 - dépouillement des contributions

Mi mars 2017 - conclusions motivées de la Commission d'Enquête

Septembre 2018 - date butoir, délai de 18 mois maximum pour le Gouvernement pour rendre sa décision. Il n'y a pas de délai minimum.

Recours

Nous nous préparons à un éventuel recours qui devra intervenir dans les deux mois de la publication de la décision Gouvernementale. Des groupes de travail se réunissent par thématique et lieu géographique.

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2016 au 31/12/ 2016

du vendredi 3 mars 2017

Il est fort probable que les réserves des uns et des autres ne suffiront pas, il faudra faire preuve d'imagination pour récolter des fonds ou faire appel aux citoyens. Toutes les idées seront les bienvenues.

Des pistes ont été évoquées, vente de papier, catalogues, journaux à la PAPREC (à voir avec eux)
Augmentation des cotisations des adhérents,.....

A ce sujet, nous rappelons que tous les dons venant des adhérents ou de personnes extérieures bénéficient d'une réduction d'impôts de 66 % (attention il ne s'agit pas d'un crédit d'impôts)

Depuis début 2017

27 février - Audience avec Adrienne BROTONS conseillère économique au Cabinet de François HOLLANDE et Carole CHEVRIER Secrétaire Générale de la Préfecture.

Le même jour, envoi d'un courrier demandant une audience à Ségolène ROYAL, motif : abrogation pure et simple de la décision de JL BORLOO du 25 juin 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, les échanges se sont prolongés autour du pot de l'amitié.